

*Agir pour construire*

## ***Doubler, c'est dépassé !***

*Nos employeurs campent sur leurs positions. Ils refusent d'apporter quelque réponse que ce soit à notre perte de pouvoir d'achat pour les exercices 99 et 2000 (- 3,2 % en cumul). Ils persistent dans leur volonté de transformer une partie de nos salaires en rémunération aléatoire individualisée.*

*Les salariés du Groupe ont dit très majoritairement non à cette mauvaise politique, notamment lors des journées d'action nationale des 9 et 16 janvier. La CNCE espérait qu'une des organisations syndicales s'engagerait à négocier sur les bases de son projet de refonte du système de rémunération : contre cet engagement elle daignait octroyer quelques 0,5% supplémentaires (effet 1<sup>er</sup> juillet) à la valeur du point, mais cette « offre » n'était valable que jusqu'au 19 janvier.*

*Aucun syndicat n'a obtempéré à cet ultimatum.*

Si la balle est maintenant dans le camp patronal, nous n'allons pas pour autant rester l'arme au pied. Dans l'attente de nouvelles journées d'action, qui menacent si les dirigeants du Groupe s'entêtent à ne rien vouloir entendre, nous engageons dès à présent tous les salariés du groupe à reconsidérer leur activité au regard du sort que nos employeurs réservent à nos rémunérations et nous invitons les autres organisations syndicales à en faire de même.

### **On nous refuse notre dû, limitons nos efforts !**

P. Wahl sait bien que son imprécation « doubler » ne pouvait s'entendre que si le personnel acceptait massivement et durablement de se « dépasser ». Aujourd'hui, la fin de non recevoir que les dirigeants du Groupe opposent au personnel réclamant son dû, tout comme le mépris qu'ils affichent par leur proposition inique niant toute référence au blocage salarial imposé depuis octobre 1998, rendent cet objectif ambitieux, non seulement disproportionné mais véritablement ridicule.

**En réponse à ces diverses provocations affirmons ensemble, haut et fort « Doubler, c'est dépassé »**

Pour mettre en œuvre ce mot d'ordre tout en restant dans la légalité et sans attaquer l'outil de travail, nous invitons tous les salariés à :

- ne pas accroître leur charge de travail,
- redimensionner les objectifs assignés,
- appliquer à la lettre, règles, procédures et consignes (respect strict des horaires de travail, des besoins en effectifs, des activités confiées, etc.),
- sécuriser au maximum toutes les opérations, etc.

Nous les enjoignons également de reconsidérer certaines méthodes et argumentaires de vente dont l'adéquation avec l'intérêt bien compris du client, ne serait pas strictement avérée.

.../...

## **Le fonctionnement institutionnel perturbé**

Parallèlement, mot d'ordre est donné aux instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) de s'attacher, par tous moyens en leur pouvoir, au respect scrupuleux des règles de fonctionnement de l'entreprise (règles sociales, sécurité, hygiène, horaires, conditions de travail, effectifs...).

Par ailleurs, dans l'attente d'une évolution de la position patronale, l'intersyndicale refuse de participer, au niveau national, à toute réunion paritaire, mixte ou commission technique.

Nous sommes conscients de la portée de tels mots d'ordre jusque là inédits.

Les employeurs, qui ont décidé de partir en guerre contre nos rémunérations, portent l'entière responsabilité de cette situation. La nôtre consiste à organiser les ripostes adaptées. Nous le faisons en toute conscience et n'hésiterons pas à nous engager sur d'autres terrains, si le conflit devait perdurer.

Les employeurs de ce Groupe se discréditent en exigeant du personnel toujours plus d'efforts tout en remettant en cause nos rémunérations et en augmentant royalement les leurs.

***Pour B. Mettling, garant des relations sociales dans le Groupe, l'échec est retentissant. Pour le directoire de la CNCE et ceux de nos entreprises, collégialement responsables du résultat économique consolidé d'un Groupe qu'ils dirigent, la même déroute se dessine. A la guerre salariale qu'ils nous ont déclarée, nous répondrons notamment par une guérilla économique de tous les instants : puisque nous sommes lésés, en la matière, soyons zélés !***

Le Secrétariat national  
G. Arnould – B. Charrier – P. Galpin – S. Huber – B. Larry

